



*Dépêche 54/04*

**Budget 2005 de la douane :  
faites plus avec moins, mais filez-nous votre fric !!!**

Le DG a présenté le 4 octobre les principales caractéristiques du budget de la DGDDI pour 2005.

Il a tenu à nous dire que ce budget de 913,24 millions d'euros était en progression de + 0,63 %. D'entrée, nous lui avons signifié que vu le montant de l'inflation c'était une première contre vérité. Nous aurons moins de moyens budgétaires et humains (-174) pour effectuer les missions de service public que l'Etat nous confie.

**Au chapitre investissements, ont été apportées les précisions suivantes :**

***Il était (peut-être !) deux grands navires (sic !)***

- une première vedette de 40 m est bien commandée (livraison prévue fin 2006) et une option a été prise pour la construction d'une seconde. M. Mongin nous a déclaré que la flotte de la douane ne se résumerait pas à ces deux vedettes. Mais lorsque nous l'avons interpellé sur la vedette « Mistral » en attente de réparation depuis de longs mois à Marseille, nous avons eu les plus grandes inquiétudes sur l'avenir de ce bâtiment.

- au titre du renouvellement de la flotte aéronautique : les hélicoptères Ecureuil biturbine AS 355 mobilisés pour des missions aéromaritimes seront remplacés.

- investissements immobiliers :

- o d'ici la fin 2004, le regroupement des services douaniers de Nîmes et le relogement de la brigade de Frouzins seront terminés.
- o de nombreux chantiers sont lancés : brigades de Bordeaux Bassens, de Boulogne, de Port Vendres et d'Avignon. Ils seront terminés durant le premier semestre 2005 (commentaire : il est largement permis d'en douter !).
- o regroupement des brigades à Montpellier et travaux sur le site de Gap seront poursuivis ou entamés...
- o continuation du programme de construction des BCNJ : Delle et Porta.
- o programme de réhabilitation de la recette du port marchand de Toulon et du Cerdoc de Mulhouse.

**En terme de moyens de fonctionnement :**

***Un pigeon se pose sur le poste à galène !***

M. Mongin nous a expliqué que les moyens dévolus à l'informatique resteraient stables (20,98 millions d'euros). Cela devrait permettre la poursuite de la modernisation du socle technique « tout Internet ». Le directeur général a tenu à nous dire qu'il y avait des choses qui marchaient comme la messagerie : « il y a 5 ans, nous en étions au poste à galène ». Commentaire Cfdt : il est dommage de constater que s'agissant du NSTI nous serons peut-être obligés de réutiliser les pigeons voyageurs de la grande guerre !

## **Pour l'EPA Masse :**

### ***T'as pas 100 balles !***

La direction générale a obtenu une subvention en progression pour 2005 : 0,5 million d'euros. Le directeur général a ouvert une parenthèse sur l'EPA : il souhaite une augmentation significative des loyers pour permettre la conservation en bon état des cités. Les taux d'augmentations envisagés seraient de 6% pour les logements sans travaux et de 13,5 % pour les autres...**Inacceptable, c'est là qu'ils récupèrent l'argent qu'il nous lâchent difficilement au titre du salaire !!!**

### ***Insensible à la douleur !***

Nous avons rétorqué au DG (sans l'émouvoir, âmes sensibles rassurez-vous !) que les salaires des agents avaient été augmentés de 0,5 % en janvier 2004 après l'année blanche de 2003. Il est vrai qu'on ne peut que difficilement sentir ce que représentent ces augmentations quand on vient de se voir octroyer 791 € de NBI mensuelle !

## **Au titre de la progression des carrières :**

C'est le bilan agrégé des mesures de repyramidage (voir tableaux en fin de compte-rendu).

## **Réduction d'effectifs**

### ***174 chômeurs en plus !***

Les 174 suppressions d'emplois épargneront une fois de plus la branche Surveillance. Ce qui fait que le coefficient de réduction de 0,88 % appliqué uniquement à la branche AG-OP/CO est en réalité de 1,54% soit un taux supérieur à celui des autres administrations du MINEFI.

## **Pour la LOLF :**

### ***Un agent sur deux « lolfé » en 2005 !***

Extension du périmètre expérimental de globalisation des crédits de personnels et de fonctionnement. Les six circonscriptions pionnières (Metz, Orléans, Bordeaux, Bayonne, Midi-Pyrénées et CID) seront renforcées par 17 nouvelles circonscriptions ce qui fera 47 % des effectifs et 43 % du budget total de la douane.

Les 17 nouvelles circonscriptions expérimentales seront Besançon, Dijon, Auvergne, Chambéry, Annecy, Lyon, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg, Rouen, Le Havre, Caen, Roissy, La Réunion, la DNRED et la DNSCE.

## **Questions diverses :**

### ***Touche pas à ma peau !***

La CFDT a soulevé le problème de l'équipement en gilets pare-balles des unités de surveillance. La direction générale a doté 2396 agents et a commandé 1650 gilets qui devraient être livrés d'ici la fin de l'année 2004 ou début 2005. Un peu plus de 4000 collègues seront équipés !

La moitié de la branche surveillance sera donc pourvue. L'autre moitié ne procède sans doute qu'à des missions de soutien ?

### ***Sarko show !***

Lors du conseil des ministres du 2 juin 2004, notre ministre des Finances avait annoncé 10 mesures pour lutter contre la contrefaçon. Nous avons demandé les moyens humains et matériels dont faisait état M. Sarkozy pour remplir cette nouvelle mission prioritaire.

M. Mongin a déclaré que tout ce qui ne coûtait rien avait été fait (aussi bien en moyens humains que matériels). Un projet de loi est en cours de rédaction et le projet informatique « Image » facilitera la constatation des infractions.

Encore une fois, il s'agissait bien d'une annonce à portée uniquement médiatique !

### **Le 22 à Asnières SVP !**

Nous avons interpellé la direction générale sur le nouveau numéro d'appel pour les services publics (3939). Personne dans l'administration ne savait si la douane était concernée par ce nouveau centre d'appel. A suivre...

### **Titulaires : - 174, Contractuels : + 5**

Depuis 2001 le nombre de contractuels recrutés pour l'informatique est en augmentation dans la sous-direction C. Le DG a précisé qu'ils étaient recrutés en raison de leur compétence technique et sur une durée déterminée. Pour la CFDT, il s'agit d'emplois précaires que nous dénonçons une fois de plus.

C'est donc bien un budget de rigueur sans ambition déclarée pour la lutte contre la fraude qui nous a été présenté. La fatalité des suppressions d'emplois tend à se pérenniser et cela ne choque même pas nos dirigeants administratifs. Faudra-t-il un mouvement social de grande ampleur pour les sensibiliser ?

### **Bilan agrégé des mesures de repyramidage**

#### **Personnels autres que laboratoires :**

Directeur régional de classe normale	1
Directeur régional de classe fonctionnelle	5
Inspecteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3
Inspecteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	- 2
Receveur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	10
Receveur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	37
Ingénieur de 2 <sup>ème</sup> classe des Télécoms	1
Inspecteur	14
Contrôleur principal	135
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe	82
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe CEAPF	2
Contrôleur de 2 <sup>ème</sup> classe	- 156
Contrôleur de 2 <sup>ème</sup> classe CEAPF	- 2
ACP1	241
ACP1 CEAPF	1
ACP2	- 166
ACP2 CEAPF	1
Agent de constatation	- 210
Agent de constatation CEAPF	- 2
Contractuels informaticiens	5
Contractuels CDD	12
Contractuels « Berkani »	- 12

#### **Laboratoires :**

Technicien de laboratoire de classe exceptionnelle	1
Technicien de laboratoire de classe normale	2
Aide technique	- 2
Aide principal	- 1

Paris, le 5 octobre 2004